

Vaccin contre la Covid 19

Comment télécharger votre attestation de vaccination si vous avez été vaccinés avant le 3 mai 2021 et l'intégrer dans l'application TousAntiCovid.

1. Remarque liminaire :

Ce mode d'emploi s'adresse aux personnes qui ont reçu, leurs deux doses de vaccination contre la COVID-19 (quel que soit le vaccin utilisé), avant le 3 mai 2021. Normalement si vous avez reçu votre première et/ou seconde injection après cette date, vous êtes déjà en possession d'une attestation avec deux codes informatiques, sous forme de gros carrés de points. La procédure est simple, mais nécessite un peu de familiarité avec les outils informatiques que ce soit un ordinateur, ou un téléphone mobile.

De plus, pour suivre, la procédure proposée ici, il est nécessaire que :

- vous ayez chargé l'application TousAntiCovid sur votre téléphone
- vous soyez équipé d'une imprimante connectée à votre ordinateur.

En fin, il faut que vous puissiez vous disposer **personnellement** d'un identifiant France Connect, le service permettant aux Français de s'identifier en utilisant les identifiants de connexion qu'ils utilisent déjà sur d'autres services publics en ligne.

C'est le cas, en tant que ressortissant d'un régime d'assurance-maladie, si vous disposez :

- d'un compte "Ma MSA", pour les ressortissants du régime agricole

- d'un compte "Ameli.fr", pour les ressortissants du régime général

- d'un compte sur "impots.gouv.fr", si vous relevez d'un autre régime, mais à la condition que vous soyez le premier déclarant.

Ainsi, à ce jour (31 mai 2021), le conjoint d'un premier déclarant d'un compte "impots.gouv.fr", qui relèverait d'un autre régime que le régime agricole, ou régime général d'Assurance-maladie (par exemple une retraitée enseignante affiliée à la MGEN), ne peut pas obtenir une attestation de vaccination disposant de QR-CODE.

.../...



2. Mode d'emploi

1) Introduction

Depuis le 27 mai 2021, l'Assurance Maladie (régime général, et MSA) a ouvert une plateforme de récupérer une copie de l'attestation de vaccination, quel que soit la date de vaccination dans un format qui permettra ensuite de l'ajouter directement au carnet de vaccination de l'application mobile TousAntiCovid.

Cette plateforme est normalement ouverte à **tous les bénéficiaires d'un régime d'assurance maladie français (mais certaines personnes ne seront en mesure que d'y accéder qu'ultérieurement, voir les limitations dans la partie remarque liminaire)** et permet d'obtenir une attestation de vaccination certifiée, de façon autonome et sécurisée.

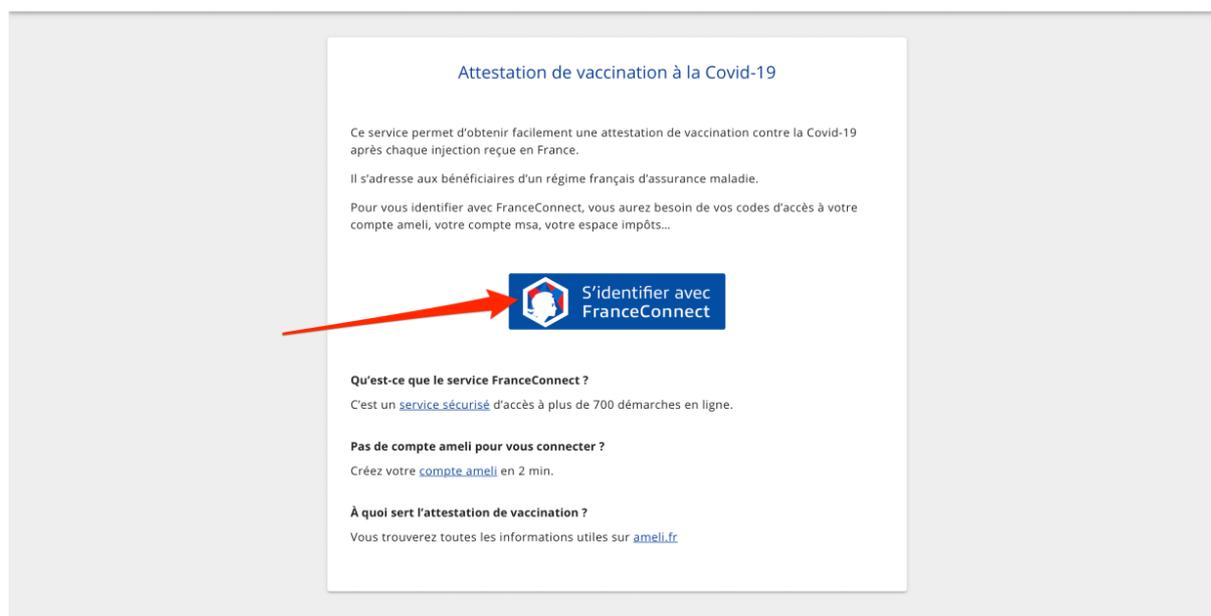
Cette attestation, en principe remise au format papier à toutes les personnes vaccinées depuis le 3 mai, sert de certificat médical prouvant votre vaccination.

Si vous l'avez perdu, ou si vous avez été vacciné avant le 3 mai, vous pouvez la récupérer sur le site créé pour l'occasion par l'Assurance Maladie. Dans le cadre du **pass sanitaire**, elle sera indispensable, par exemple, pour vous rendre dans certains lieux ou pour voyager.

Nous allons maintenant vous proposer un mode d'emploi pas à pas.

2) Connexion à la plateforme

Allumer votre ordinateur et lancez votre navigateur Web (Firefox, Chrome, Microsoft Edge, ...) et rendez-vous sur la plate-forme attestation-vaccin.ameli.fr et cliquez sur le bouton **France Connect**.



Pour se connecter, le service propose en effet de passer par l'outil FranceConnect, qui vous permet d'utiliser les identifiants de connexion que vous possédez déjà pour d'autres services publics en ligne comme pour le site mon compte privé MSA <https://www.msa.fr/lfy/espace-prive>, le site Web ameli.fr ou impots.gouv.fr.

Dans la page qui suit, cliquez sur le service par lequel vous souhaitez passer pour vous connecter sur la plateforme permettant de récupérer votre attestation de vaccination. Saisissez alors votre identifiant et votre mot de passe et validez la connexion.

[← Revenir sur Attestation Vaccin - Assurance Maladie](#)



Je choisis un compte pour me connecter sur :

Attestation Vaccin - Assurance Maladie



Se souvenir de mon choix

[En savoir plus sur FranceConnect](#) | [CGU](#) | [Foire aux questions](#) | [Vous êtes un aidant professionnel](#)



Une fois connecté, vérifiez que le nom affiché est bien le vôtre (sait-on jamais), et cliquez sur le bouton **Continuer sur Attestation Vaccin – Assurance Maladie**.



Bienvenue



Ce n'est pas vous ?

[Continuer sur Attestation Vaccin - Assurance Maladie](#)

À la demande du service auquel vous souhaitez accéder, certaines données vont être transmises.

[Voir le détail des données](#)

FranceConnect 2021 | [Conditions Générales d'Utilisation](#) | [Foire aux questions](#)



.../...

3) Téléchargez votre attestation

Cliquez à présent sur Mon attestation de vaccination pour télécharger votre document au format PDF. Vous pouvez désormais stocker précieusement ce fichier sur vos ordinateurs, smartphones, tablettes, etc., ou même vous les envoyer par courrier électronique pour les retrouver facilement et les présenter aux autorités compétentes en cas de besoin.

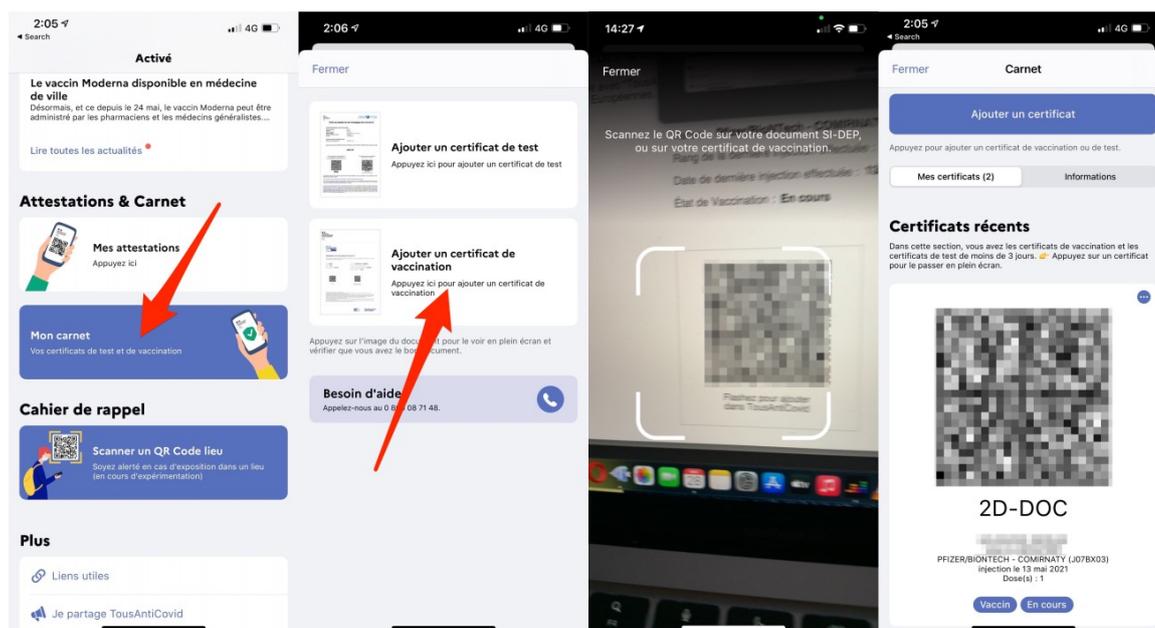


4) Importez votre attestation de vaccination dans TousAntiCovid

Si vous utilisez l'application TousAntiCovid sur [Android](#) ou [iOS](#), vous pouvez importer votre attestation de vaccination dans votre carnet de vaccination virtuel pour l'avoir toujours à portée de main.

Il vous faut tout d'abord imprimer votre attestation sur un papier A4.

Puis, ouvrez **TousAntiCovid** sur votre smartphone, faites défiler les options, puis dans la section **Attestations & Carnet**, appuyez sur **Mon carnet**, puis sur **Ajouter un certificat de vaccination**.



L'appareil photo de votre smartphone se déclenche. Scannez le QR Code affiché à droite sur l'attestation PDF que vous avez précédemment téléchargée ou imprimée.



Attestation de vaccination Covid-19

Cette attestation administrative est compatible avec "TousAntiCovid", elle est susceptible d'évoluer dans son contenu pour s'ajuster aux normes Européennes.

Nom : ██████████

Prénom : ██████████

Date de naissance : ██████████

Vaccin : **Pfizer/BioNTech - COMIRNATY**

Rang de la dernière injection effectuée : **1**

Date de dernière injection effectuée : **13/05/2021**

État de Vaccination : **En cours**



2D-DOC



Faites pour ajouter
dans TousAntiCovid

Ce document est personnel et non transférable.
Il est délivré en application du décret n° 2020-1690 du 25 décembre 2020 autorisant la création d'un traitement de données à caractère personnel relatif aux vaccinations contre la covid-19.

Conformément aux dispositions relatives à la protection des données personnelles, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de limitation aux données qui vous concernent, ainsi que d'un droit d'opposition sur une partie du traitement. Ces droits s'exercent auprès du Directeur de votre caisse d'assurance maladie de rattachement en contactant le ou la délégué(e) à la protection des données. Pour en savoir plus sur le traitement de vos données, rendez-vous sur le site d'information ameli.fr (<https://www.ameli.fr/mention-information-si-vaccin-covid>)

La loi rend passible d'amende et/ou d'emprisonnement quiconque se rend coupable de fraudes ou de fausses déclarations (articles 441-1 et svts du Code Pénal). En outre, la falsification ou l'établissement de faux documents, ainsi que l'utilisation de tels documents sont passibles d'une pénalité financière aux titres des articles L. 162-1-14 du code de la Sécurité Sociale.



Votre attestation est à présent enregistrée dans le carnet de vaccination électronique intégré à TousAntiCovid. Vous n'aurez alors pas besoin de garder constamment avec vous le document papier. En cas de contrôle, il vous suffira de la présenter sous cette forme, directement depuis TousAntiCovid, pour prouver que vous avez bien été vacciné.

Source : Adapté de l'article de Geoffroy Ondet, 01net.com

<https://www.01net.com/astuces/vaccin-covid-19-comment-telecharger-votre-attestation-de-vaccination-2043461.html>

Alain Pelc

Commission Santé